

paroles de collégiens

“ Nous ne verrons plus les voyageurs du même œil ”

Les élèves du collège George-Sand, à Châtelleraut, ont travaillé sur les gens du voyage. Remarquable.

Le mardi, pour nous, élèves de la troisième classe option Media, c'est journalisme ! Le mardi 27 septembre, nous recevions Isabelle Dallet, assistante sociale, et Thérèse Boger, agent d'accueil et voyageuse : nos deux intervenantes venaient nous présenter l'association dont elles sont salariées, l'ADAPGV (Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage)

Une association au service des voyageurs

Isabelle Dallet, assistante sociale, vient dans notre classe nous présenter la culture des gens du voyage. On voit qu'elle a une grande passion pour eux, elle travaille pour eux, et encourage les autres - nous, vous - à s'intéresser aux « voyageurs ». Elle pétille, ses explications sont claires : nous avons beaucoup appris avec elle. Thérèse Boger l'accompagne : elle est agent d'accueil à l'ADAPGV, elle est elle-même voyageuse. Grâce à ces deux heures d'échanges, nous ne verrons plus de la même façon les voyageurs, c'est certain.

Cette association a été créée en 1992. Elle est présente en Vienne, notamment, à Poitiers (4, rue des Sablonnières) et à Châtelleraut (6 rue Bougainville, aux Renardières). Le but de cette association est d'améliorer les conditions de vie des voyageurs et de les aider : les membres de l'ADAPGV favori-



Isabelle Dallet, assistante sociale, et Thérèse Boger, agent d'accueil et voyageuse.

sent l'échange entre les voyageurs et nous-mêmes, ils font en sorte que les droits des voyageurs circulant en Vienne soient respectés au mieux. Que les gens du voyage ne soient pas discriminés par la population : cela passe par la coordination d'actions allant dans le sens du développement social, culturel, éducatif, économique.

Isabelle Dallet nous expose les différentes actions menées par l'ADAPGV : ce sont des actions sociales et éducatives, un accompagnement à la scolarisation, un service postal et de domiciliation : « On aide les voyageurs à gérer leur courrier administratif, on établit des liaisons avec les écoles dans les-

quelles les enfants sont scolarisés, on accompagne les familles de façon individualisée. Par exemple, on joue un rôle de médiation avec la mairie : à Châtelleraut, l'aire d'accueil La Massonne, qui accueille environ 25 familles à l'année, se situe à la sortie de l'autoroute, au bord de la 4 voies : voilà plusieurs années qu'on alerte la mairie sur le fait qu'aucun panneau de signalisation n'indique cette aire d'accueil, que la vitesse est limitée à 90 km/heure et non 50 km/heure comme cela devrait être devant un lieu de vie avec autant d'habitants, qu'aucun abri de bus (ni arrêt) n'est installé devant l'aire. Les enfants doivent traverser la 4 voies pour aller attendre le bus en

face : pas de passage piétons aux abords de l'aire. Dans ces conditions, effectivement, les mères hésitent à envoyer leurs enfants à l'école. »

Isabelle Dallet reconnaît pourtant que Châtelleraut est une ville qui, comme Poitiers, est très respectueuse de la loi Besson (lire ci-dessous) : Les réalisations recommandées par le schéma départemental d'accueil sont respectées par la ville ou en cours de réalisation comme à Naintré, ce qui est loin d'être le cas dans toutes les villes de France !

A lire aussi sur : <http://bloggeda.ac-poitiers.fr/coll-sand-media/>

••• Témoignage d'une voyageuse

Thérèse Boger, agent d'accueil, travaille dans les locaux de l'association : elle lit les courriers aux familles (l'ADAPGV sert de domiciliation du courrier), répond au téléphone, aide les familles à gérer leurs allocations, la CMU, le RSA... Elle travaille pour l'association depuis 10 ans. Elle reçoit les voyageurs, jusqu'à 100 par jour. Elle-même est allée à l'école jusqu'à 12 ans, et avoue avoir toujours été victime de discriminations : « Aujourd'hui

encore, nous sommes discriminés quand nous allons dans les magasins. On est suivi, dans ces commerces », dit-elle. Si on lui demande pourquoi elle ne porte pas plainte, elle répond : « La police ne prend pas nos plaintes, et puis, on est souvent arrêtés et contrôlés... » Quand on évoque les propos du ministre de l'Intérieur sur les « grosses cylindrées conduites par les gens du voyage », voici sa réponse : « Les caravanes et les voitures, on les achète à cré-

dit : la famille se cotise pour aider. On n'a droit qu'aux crédits à la consommation, les intérêts sont donc très élevés, ça coûte très cher et puis on n'a pas tous des grosses voitures ! » Isabelle Dallet ajoute qu'il en est des voyageurs comme des autres citoyens de France : « On rencontre des familles de gros commerçants, qui vivent de façon aisée, puis des groupes de niveau moyen, des groupes vivant avec les minima sociaux, enfin. On compte également des groupes

traditionnels, qui ne souhaitent pas vivre comme nous. L'argent est gagné par leur travail, et les organismes de crédit ne sont pas très regardants sur les ressources pour financer un prêt à la consommation... » Quand on évoque les événements récents de cet été, elle conclut : « On a du mal à se reconnaître citoyens français car on nous répète qu'on ne l'est pas vraiment. Pourtant, nous sommes tous français, nés en France depuis plus de 10 générations. »

ils ont dit

Propos de collégiens

« Les voyageurs doivent être considérés comme les autres citoyens du monde entier. Je trouve que les gens du voyage sont rejetés par la population : ce n'est pas normal qu'on les place dans des endroits tels qu'aux abords de déchetteries ou d'autoroutes. Pas plus qu'ils doivent attendre un an de plus que nous pour voter. »

Moutoifaïni.

« Les Manouches sont citoyens français. Toute l'année, ils circulent avec leurs caravanes sur le territoire français. En revanche, les Roms ne sont pas des citoyens français ; ils viennent de Roumanie ou de Bulgarie. Ils sont donc considérés par le gouvernement comme des immigrés. Ils peuvent rester sur le territoire français environ 3 mois mais à certaines conditions, dont celle de trouver un travail. Ces conditions ne sont pas toujours respectées par les Roms. En ce sens, les expulsions est légitime : c'est mon avis. Mais le gouvernement a trop médiatisé ces expulsions, cet été. Si les pays européens traitaient tous mieux les Roms, en Roumanie, par exemple, il n'y aurait plus de problème. La France ne peut pas accueillir tous les Roms qui sont maltraités en Roumanie, mais elle doit les aider. »

Kévin.

« Les gens du voyage, en France, sont estimés à 400.000, officiellement. 95 % sont Français. Ils n'ont pas de domicile fixe mais sont rattachés à une commune et doivent disposer de titres de circulation (livret ou carnet). Ils sont forains, marchands ambulants, saisonniers... Je trouve qu'il n'est pas normal qu'ils n'aient pas les mêmes droits que les autres citoyens français. »

François.

en savoir plus

Une culture différente de la nôtre

Aux Renardières vivent des Manouches sédentarisés, des Gitans. Ils sont nos voisins, nous les fréquentons et les connaissons donc bien.

> Certains sont évangélistes et certains Gitans fêtent Sainte Sarah, tous les ans, aux Saintes

Maries de la mer, en mai. Tous les 3 ou 4 ans, ils élisent leurs reines aux Saintes Maries de la mer.

> Les voyageurs vivent tous en famille. L'enfant est roi, il est considéré comme un don de Dieu. Les vieillards sont respectés. La famille ne se sépare pas. Isabelle

Dallet explique : « Au CHU de Poitiers, un emplacement pour deux caravanes a été réservé aux familles quand un proche est hospitalisé. C'est déjà bien, mais ça ne suffit pas : une famille compte plus de deux caravanes. »

> Les enfants voyageurs ne vont

pas souvent plus loin que le collège. Les parents disent qu'ils ont peur que les filles fument, fréquentent les garçons. Quand ils veulent se marier, les jeunes doivent fuguer pendant trois jours : à leur retour, on leur fait une fête, on les marie.

Les élèves de la classe option Media du collège George-Sand de Châtelleraut :

Hanène, Manon, Julie, Wahiba, Mazarine, Anissa, Kévin, Alex, Alexandre, Manatée, Oussama, François, Assani, Moustoifaïni, Lukas et Jeffrey.